



Triboulot Jean-Marie / ONF

AMÉNAGEMENT FORESTIER

MODIFICATIF D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT DOMANIALE DE RUSSY

2019 - 2022

Département : 41 - Loir-et-Cher

Surface retenue pour la gestion : 3253,60 ha

Altitudes extrêmes : 68 m - 109 m

Modification d'aménagement

Directive régionale d'aménagement : Bassin ligérien

NOTE DE PRESENTATION
MODIFICATIF D'AMENAGEMENT FD RUSSY
2019 - 2022

Contexte

Ce modificatif d'aménagement a pour objectif d'élaborer un nouveau programme des coupes d'amélioration pour les années 2019 à 2022, période restante jusqu'à l'échéance de l'aménagement actuel.

La réalisation de ce modificatif a été décidée suite **au constat de la baisse des volumes récoltés** par rapport aux volumes prévisibles de l'aménagement.

Cette baisse de la récolte est essentiellement liée à la baisse des prélèvements moyens, largement inférieurs aux prélèvements-types de l'aménagement, car la surface à parcourir a été globalement réalisée.

Le prélèvement moyen en amélioration sur la période 2011 – 2016 **est de 27 m³/ha alors qu'il était estimé dans le document d'aménagement à 54 m³/ha.**

Ces prélèvements moyens prévus, paraissent dans le contexte actuel trop importants, avec 44 m³/ha pour les améliorations petits bois, 56 m³/ha pour les améliorations bois moyens et 62 m³/ha pour les améliorations gros bois.

En conséquence les volumes martelés, durant cette période (2011-2016) s'élèvent à 45400 m³ pour 9010 m³ prévus, soit seulement 50% de la prévision initiale.

Plusieurs raisons contribuent à ce résultat :

- *Un niveau de prélèvement durant le dernier aménagement au-delà de l'accroissement IFN. Les peuplements décapitalisés n'ont pas eu la réaction attendue.*
- *Parallèlement, les récoltes prévisibles de l'aménagement ont pris pour référence ces prélèvements élevés. Ceux-ci sont vite devenus obsolètes et les référentiels établis sur 20 ans, sont restés calés sur des objectifs trop élevés.*
- *Des peuplements au stade semis ou éducation lors de l'élaboration de l'aménagement, dont la croissance a été sur évaluée avec des entrées en production prévues qui ne seront pas réalisées.*

Le modificatif portera donc essentiellement sur un réajustement des volumes prévisionnels par type de coupe et type de peuplement à marteler, avec à la marge quelques unités de gestion (Ug) qui verront leur passage modifié. L'impact des référentiels informatiques est tel que l'aide aux gestionnaires de terrain passe par des modifications qui doivent se traduire dans l'outil qui gère les états d'assiette (RecPrev) mais aussi dans fiche de synthèse aménagement (FSA).

Programme d'actions

Le programme d'action propose une révision des prélèvements types et à la marge quatre ajournements dans les jeunes peuplements (cf ci-dessous).

Programmation des coupes :

Le programme révisé proposé retient 87 coupes contre 91 inscrites dans RecPrev actuellement, **soit 96 %**. 4 UG au stade éducation seront ajournées et à reprogrammer au prochain aménagement du fait d'une croissance ne permettant pas leur passage en coupe.

Prélèvements-types :

Des prélèvements moyens sont adoptés par type de coupe et type de peuplement. Ces derniers sont basés sur les propositions de l'unité territoriale (UT), ils sont inférieurs aux prélèvements types de l'agence sur la période 2015-2017 de 14%.

Proposition UT :

La récolte moyenne est de 25.7 m³/ha dans une fourchette de 20 m³/ha pour les premières éclaircies feuillues (FCHEE) à 40 m³/ha.

Ce prélèvement moyen est très légèrement inférieur à celui pratiqué sur la période 2011-2016 (27 m³/ha)

Proposition sur base prélèvement agence :

La récolte moyenne est de 29.9 m³/ha dans une fourchette de 24 m³/ha pour les premières éclaircies feuillues (FCHEE) à 46 m³/ha et est donc très légèrement supérieure à la proposition de l'UT.

Bilan prévisionnel

La surface à parcourir en amélioration durant la période 2019 – 2022 (4 ans) est de 1139 ha soit **une moyenne de 285 ha par an, soit 97 % des surfaces prévues.**

Proposition UT :

La récolte totale prévisible en amélioration pour ce modificatif est de **29304 m³ soit 7326 m³/an**, ce qui correspond à **50 % de la prévision initiale** (14730 m³/an) de l'aménagement en cours, soit une baisse annuelle moyenne de **7404 m³/an**.

Proposition sur base prélèvement agence :

La récolte totale prévisible en amélioration est de 34241 m³ soit 8560 m³/an. Dans l'aménagement en cours, il était prévu un volume annuel de 14730 m³ soit un bilan prévisionnel pour ce modificatif équivalant à **58% de la prévision initiale**.

La récolte totale en moyenne annuelle diminue donc de **6170 m³**.

Selon le mode opératoire pour la modification des aménagements forestiers, le bilan financier de l'aménagement de 2008 n'est pas modifié.

Philippe Parc

1. ÉTAT DES LIEUX

1.1 Présentation générale de l'aménagement

Situation administrative	
Nom de l'aménagement	MODIFICATIF D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT DOMANIALE DE RUSSY
N° Modification d'aménagement	

Numéro du ou des départements de situation	41 - Loir-et-Cher
Communes de situation	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	211- Gâtine sud-tourangelle et Boischaud-nord
Directive régionale d'aménagement de référence	Bassin ligérien

Type d'aménagement forestier	Modification d'aménagement
Arrêté du	
Décision du (modification d'aménagement)	

Période d'application	Année début	Année échéance
	2019	2022

Détail des forêts aménagées		dernier aménagement			
Dénomination	Identifiant national forêt	Surface cadastrale	date arrêté	année de début	année d'échéance
Forêt domaniale de Russy	F09325Q	3 240 ha, 09a 30ca	01/10/2009	2008	2022

Surfaces de l'aménagement	
Surface cadastrale	3 240 ha, 09a 30ca
Surface retenue pour la gestion	3 253,60 ha
Surface boisée en début d'aménagement	3 246,85 ha
Surface en sylviculture de production	3 242,99 ha

COMMENTAIRES : Le modificatif a pour objectif de reprendre le programme de coupes du groupe d'amélioration, notamment en termes de volume prévisibles, pour la période restant à couvrir soit 2019 - 2022.

1.2 La forêt dans son territoire

Répartition des fonctions principales par niveau d'enjeu (en ha)					
Fonction principale	enjeu sans objet	enjeu faible ou ordinaire ou local	enjeu moyen ou reconnu	enjeu fort	Total
Production ligneuse	sans objet 11 ha	faible	moyen	fort 3 243 ha	3 254 ha

Fonction écologique		ordinaire 2 608 ha	reconnu 632 ha	fort 14 ha	3 254 ha
Fonction sociale (paysage, accueil, eau potable)		local	reconnu 3 012 ha	fort 242 ha	3 254 ha
Protection contre les risques naturels	sans objet 3 254 ha	faible	moyen	fort	3 254 ha

Cadre réglementaire	surface concernée	références ou nom
Forêt de protection (foncière)		
Cœur de parc national		
Réserves naturelles nationales ou régionales		
Réserve biologique intégrale (RBI)		
Réserve biologique dirigée (RBD)	14 ha	
Arrêté de protection de biotope		
Site inscrit		
Site classé		
Monuments historiques inscrits		
Monuments historiques classés		
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	36 ha	
Autres (libellé à formuler dans cette case)		
Autres (libellé à formuler dans cette case)		

Éléments du territoire orientant les décisions	surface concernée	références ou nom
Aire d'adhésion de parc national		
Parc naturel régional		
Charte Forestière de Territoire		
Natura 2000 habitats (ZSC)		
Natura 2000 oiseaux (ZPS)		
ZNIEFF de type I	632 ha	
ZNIEFF de type II	3 254 ha	
Unités de conservation in situ des ressources génétiques		
Plan de prévention des risques naturels prévisibles		
Plan de prévention risques incendie		
Zone de rétention eau		
Réserve nationale de chasse		
Pastoralisme		

Menaces fortes imposant des adaptations de gestion	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	
Déséquilibre grande faune / flore	

Incendies	29 ha
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	91 ha

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	3 254 ha
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	36 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	3 254 ha
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	257 ha
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt	surface concernée
Fréquentation	205 ha

1.3 Conditions naturelles et peuplements forestiers

Altitudes extrêmes	minimum	maximum
	68 m	109 m

Unités stationnelles			
Code	Libellé	surface	% surface décrite

Essences présentes dans la forêt		% de la surface boisée
Libellé		
Chêne sessile		99%
Autres feuillus		1%
TOTAL		100%

Répartition des types de peuplement			
Code	Libellé	Surface	% surface de gestion
	CF Aménagement		

2. PROPOSITIONS DE GESTION

2.1 Définition des objectifs de gestion

La note de présentation explicite les principaux objectifs de gestion retenus pour cet aménagement.

2.2 Traitements, essences objectifs, critères d'exploitabilité

Traitements sylvicoles	surface préconisée	aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	3242,99 ha	3243,05 ha
Hors sylviculture de production	10,61 ha	
TOTAL	3253,60 ha	

Essences objectif et critères d'exploitabilité					
Essences objectif	précisions	surface en sylviculture de product.	%	âge retenu (suivi surfacique)	diamètre retenu
Chêne sessile	Potentiel de qualité élevée (PQE) - 1ère série	2692,91 ha	83,0%	180	80
Chêne sessile	Potentiel de qualité élevée (PQE) - 2ème série	14,27 ha	0,4%	180	80
Chêne sessile	Potentiel de qualité moyen (PQM) - 1ère série	535,81 ha	16,5%	180	70
TOTAL		3242,99 ha			

2.3 Effort de régénération

Aménagement passé	surface
Surface à régénérer prévue	535,15 ha
Surface effectivement régénérée	438,66 ha
Surface détruite en cours d'aménagement non reconstituée (incendie, tempête, gibier, problème sanitaire)	0,00 ha

Nouvel aménagement	
Traitements avec renouvellement suivi en surface	3242,99 ha
Surface d'équilibre (Se)	259,75 ha
Surface disponible à l'ouverture en régénération (Sd)	243,60 ha
Contrainte de vieillissement guidant l'ouverture en régé. (Sv)	220,72 ha
F.régulière : surface du groupe de régénération (GR)	244,01 ha
F.parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à ouvrir (So)	194,81 ha
Surface à terminer (St)	139,30 ha
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (sans coupe)	0,00 ha
Surface de régénération à acquérir (Sa) y compris reconstitution	195,00 ha

2.5 Programme d'actions : coupes

Année	Unité de programmation de coupe			Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Type de peuplement	Code type de coupe	Volume
	P ^{lle}	UG	Partie d'UG						
2019	3	B		AME	1,04	1,04	F P.S 2 X	APB	21
2019	4	B		AME	2,73	2,73	F P.L 2 X	APB	55
2019	43	B		AME	2,7	2,7	F DOU 2 X	APB	68
2019	46	A		AME	14,29	14,29	F CHE 1 X	APB	286
2019	46	B		AME	0,78	0,78	F P.L 2 X	APB	16
2019	47	B		AME	0,97	0,97	F P.L 2 X	APB	19
2019	58	A		AME	14,39	14,39	F CHE 1 X	APB	288
2019	59	A		AME	15,37	15,37	F CHE 1 X	APB	307
2019	64	U		AME	28,93	28,93	F CHE 4 X	ABM	926
2019	76	U		AME	29,47	29,47	F CHE 4 X	ABM	884
2019	85	U		AME	13,22	13,22	F CHE E X	APB	542
2019	86	B		AME	2,69	2,69	F CHE E X	APB	54
2019	93	U		AME	24,03	24,03	F CHE 3 X	ABM	721
2019	107	U		AME	16,04	16,04	F CHE 2 X	APB	401
2019	109	U		AME	16,98	16,98	F CHE 2 X	APB	374
2019	113	U		AME	22,8	22,8	F CHE 3 X	ABM	684
2019	114	B		AME	1,35	1,35	F CHE 2 X	APB	30
2019	115	B		AME	2,26	2,26	F CHE 2 X	APB	34
2019	125	U		AME	16,44	16,44	F CHE 3 X	ABM	493
2019	126	A		AME	17,62	17,62	F CHE 3 X	ABM	529
2019	144	B		AME	2,9	2,9	F P.L 2 X	APB	58
2019	145	C		AME	0,36	0,36	F P.L 2 X	APB	7
2019	146	A		AME	10,63	10,63	C CHE 4 X	ABM	319
2019	146	C		AME	3,61	3,61	F P.L 2 X	APB	72
2019	147	A		AME	8,04	8,04	C CHE 4 X	ABM	241
2019	147	C		AME	6,65	6,65	F P.L 2 X	APB	133
2019	150	B		AME	7,98	7,98	F CHE 5 X	AGB	239
2019	151	B		AME	1,86	1,86	F P.S 1 X	APB	28
2019	152	B		AME	1,88	1,88	F P.L 2 X	APB	28
2020	5	U		AME	17,41	17,41	C CHE 2 X	APB	348
2020	20	B		AME	2,51	2,51	F CHE 4 X	ABM	80
2020	28	U		AME	15,88	15,88	F CHE 1 X	APB	318
2020	40	A		AME	10,84	10,84	F CHE E X	APB	217
2020	50	A		AME	22,67	22,67	F CHE 3 X	ABM	680
2020	65	A		AME	17,72	17,72	F CHE 3 X	ABM	532
2020	78	A		AME	14,23	14,23	F CHE 3 X	ABM	427
2020	98	U		AME	20,93	20,93	F CHE 1 X	APB	419
2020	108	U		AME	16,54	16,54	F CHE 2 X	APB	414
2020	111	U		AME	20,3	20,3	F CHE 3 X	ABM	508
2020	112	U		AME	15,22	15,22	F CHE 4 X	ABM	381
2020	127	A		AME	17,39	17,39	F CHE 4 X	ABM	522
2020	139	U		AME	17,1	17,1	F CHE 1 X	APB	342
2020	140	U		AME	15,54	15,54	F CHE 2 X	APB	311
2020	149	B		AME	5,85	5,85	F AFP E X	APB	88

Année	Unité de programmation de coupe			Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Type de peuplement	Code type de coupe	Volume
	P ^{lle}	UG	Partie d'UG						
2020	151	A		AME	15,56	15,56	C CHE 4 X	ABM	467
2020	161	U		AME	23,09	23,09	F CHE 4 X	ABM	577
2021	1	A		AME	12,57	12,57	F CHE 3 X	ABM	377
2021	1	B		AME	3,48	3,48	F CHE 3 X	ABM	104
2021	2	B		AME	7,62	7,62	F CHE 4 X	ABM	244
2021	3	A		AME	15,07	15,07	F CHE 4 X	ABM	301
2021	3	C		AME	2,99	2,99	F CHE 4 X	ABM	182
2021	4	C		AME	0,18	0,18	F CHE 3 X	ABM	4
2021	21	B		AME	7,89	7,88	F CHE 4 X	ABM	236
2021	22	B		AME	3,92	3,92	F CHE 4 X	ABM	118
2021	23	A		AME	15,06	15,06	F CHE 4 X	ABM	452
2021	27	U		AME	16,77	16,77	F CHE 1 X	APB	335
2021	31	A		AME	11,6	11,6	F CHE 1 X	APB	232
2021	37	U		AME	18,75	18,75	C CHE 4 X	ABM	938
2021	41	A		AME	9,7	9,7	F CHE E X	APB	194
2021	51	U		AME	20,68	20,68	F CHE 4 X	ABM	517
2021	54	U		AME	26,24	26,24	F CHE 4 X	ABM	787
2021	57	U		AME	15,71	15,71	F CHE 2 X	APB	314
2021	66	U		AME	19,46	19,46	F CHE 3 X	ABM	623
2021	71	U		AME	22,07	22,07	F CHE 4 X	ABM	662
2021	79	U		AME	21,03	21,03	F CHE 3 X	ABM	526
2021	81	U		AME	17,72	17,72	F CHE 4 X	ABM	443
2021	99	U		AME	15,63	15,63	F CHE 1 X	APB	313
2021	124	U		AME	18,3	18,3	F CHE 3 X	ABM	458
2021	141	U		AME	12,25	12,25	F CHE 2 X	APB	245
2021	142	B		AME	3,26	3,26	F CHE 2 X	APB	65
2021	157	A		AME	12,08	12,08	F CHE 5 X	AGB	362
2021	163	A		AME	13	13	F CHE 2 X	APB	260
2022	2	A		AME	10,72	10,72	F CHE 4 X	ABM	343
2022	29	U		AME	19,95	19,95	F CHE 1 X	APB	399
2022	30	U		AME	14,58	14,58	F CHE 1 X	APB	292
2022	42	A		AME	12,58	12,58	C CHE 5 X	AGB	403
2022	43	A		AME	11,81	11,81	C CHE 5 X	AGB	378
2022	53	A		AME	20,58	20,58	F CHE E X	APB	453
2022	53	B		AME	5	5	F CHE 4 X	ABM	125
2022	55	U		AME	25,48	25,48	F CHE 4 X	ABM	764
2022	67	U		AME	18,95	18,95	F CHE 3 X	ABM	569
2022	87	U		AME	13,56	13,56	F CHE 1 X	APB	271
2022	114	A		AME	21,66	21,66	F CHE 4 X	ABM	477
2022	128	A		AME	10,26	10,26	F CHE 2 X	APB	205
2022	130	U		AME	22,48	22,48	F CHE E X	APB	337
2022	143	U		AME	12,54	12,54	F CHE 2 X	APB	251
2022	169	U		AME	19,27	19,27	F CHE 2 X	APB	385

Indicateur de suivi : surface terrière (G) à récolter

Année	Unité de programmation de coupe			Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Type de peuplement	Code type de coupe	Volume
	P ^{lle}	UG	Partie d'UG						
G total à récolter durant aménagement							1 920 m ²		
volume bois fort total à récolter durant aménagement							29 428 m ³		

2.6 Engagement environnemental

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface boisée
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV)	10,00 ha
	RBD : surface boisée avec maintien de Très Gros Bois	
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS)	4,00 ha
	RBI : surface boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	
	Autre surface boisée hors sylviculture sur le long terme	

Engagement environnemental retenu par le propriétaire	Retenu oui / non
Maintien de milieux ouverts, de zones humides et de lisières diversifiées	oui
Constitution d'une trame d'arbres disséminés à haute valeur biologique (morts, sénescents, à cavités)	oui
Conservation des éléments particuliers essentiels à la survie de certaines espèces (bois mort au sol, souches hautes...)	oui
Privilégier, chaque fois que possible, la régénération naturelle des essences adaptées et la sylviculture de peuplements mélangés	oui
Calendrier des coupes et travaux évitant le dérangement des espèces rares ou protégées dans les périodes sensibles de leur cycle vital	oui

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	Résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité Docob et gestion préconisée	Sans objet - aucun site Natura 2000

3. RÉCAPITULATIFS - INDICATEURS DE SUIVI

Production biologique estimée	
en m ³ /ha/an sur surface sylviculture	5,5 m ³ /ha/an
soit sur l'ensemble en sylviculture	17 836 m³/an

Bilan annuel des récoltes	prévisible	passé*	conditionnel
Feuillus (f)	9 277 m ³ /an	14 709 m ³ /an	
Résineux (r)	151 m ³ /an	214 m ³ /an	
Total tiges (1 = f + r)	9 428 m ³ /an	14 923 m ³ /an	0 m ³ /an
Taillis, houppiers (2)	2 745 m ³ /an	2 327 m ³ /an	
Total bois fort (1 + 2)	12 173 m³/an	17 250 m³/an	0 m³/an
dont % de prod. accid.			
soit en m³/ha/an sur la surface totale retenue :	3,7 m³/ha/an	5,3 m³/ha/an	0,0 m³/ha/an
soit en m³/ha/an sur surf. en sylviculture de production :	3,8 m³/ha/an	5,3 m³/ha/an	0,0 m³/ha/an
Volume annuel des affouages possibles			

Répartition des volumes par type de coupe	prévisible	passé*	conditionnel
Régénération	4 816 m ³ /an	4 023 m ³ /an	
Amélioration	7 357 m ³ /an	13 227 m ³ /an	
Autres (dont irrégulier)	0 m ³ /an	0 m ³ /an	0 m ³ /an

Bilan financier annuel en euros de l'année	prévisible	passé*	conditionnel
Recettes bois (<i>frais d'exploitation des bois façonnés déduits</i>)	1 260 800 €	1 403 400 €	
Recettes chasse	54 000 €	53 200 €	
Autres recettes	14 000 €	13 400 €	
<i>Subventions et aides possibles</i>			
Dépenses travaux sylvicoles	50 900 €	63 654 €	
Dépenses travaux infrastructure	26 000 €	18 498 €	
Dépenses travaux non sylvicoles	48 150 €	11 919 €	
Frais de garderie (forêts de collectivités)			
Contribution à l'ha (Forêts des collectivités)			
Bilan annuel	1 203 750 €	1 375 929 €	0 €
soit en €/ha/an sur surface retenue pour la gestion	370 €	423 €	0 €
soit en €/ha/an sur surf. en sylviculture de production	371 €	424 €	0 €

* Période du bilan passé :

Impôts (forêts domaniales)	
Travaux sylvicoles à objectif de protection (FD RTM)	
Contrats FFN (forêts de collectivités)	- Localisation : - Dette restante (€) :

COMMENTAIRES : cf synthèse

ETUDE REALISEE PAR :

Direction de l'étude et rédaction :

Etude de terrain et inventaires :

Rédigé le 15/01/2019
par Le chef de projet aménagement
Signé : Philippe PARC

Vérifié le 20/03/2019
par Le responsable aménagement de la DT / DR
Signé : Jérôme MOLLARD

Proposé le 25/04/2019
par Le responsable aménagement de l'agence
Signé : Véronique BERTIN